

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Retiré

AMENDEMENT

N ° DN43

présenté par
M. Ferrara

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

A la 4^{ème} phrase de l'alinéa 142, substituer au mot :

« sera »,

le mot :

« est ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rappelons que l'aptitude des forces aériennes à être interopérables avec les forces alliées est déjà essentielle et est déjà actuellement une priorité et non un projet futur.